

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

Les décisions d'investissements de la BNS doivent être prises depuis la Suisse (Mo. 20.3619)

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Zumofen, Guillaume

Citations préféré

Zumofen, Guillaume 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Les décisions d'investissements de la BNS doivent être prises depuis la Suisse (Mo. 20.3619), 2022.* Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 23.04.2024.

Sommaire

Chronique générale	1
Economie	1
Crédit et monnaie	1
Banque nationale	1

Abréviations

SNB Schweizerische Nationalbank

BNS Banque nationale suisse

Chronique générale

Economie

Crédit et monnaie

Banque nationale

MOTION
DATE: 08.06.2022
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que le Conseil fédéral s'est engagé en faveur de la finance durable, notamment à la suite des Accords de Paris, Baptiste Hurni (ps, NE) considère que les **décisions d'investissements de la** Banque nationale suisse (**BNS**) sont parfois en inadéquation avec l'objectif d'évolution vers une société helvétique à faible émission de gaz à effet de serre. En outre, il précise que la «culture de l'opacité de la BNS» renforce les risques d'une dérive vers des investissements non durables. Afin de répondre à cette problématique, il préconise la **création d'un comité d'éthique**, sur le modèle du fond souverain Norvégien. Ce comité d'éthique n'influencerait pas la politique monétaire, mais pourrait exclure certaines actions, et donc certaines entreprises, du catalogue d'investissements de la BNS.

Le Conseil fédéral s'est opposé à la motion. Il a brandi l'indépendance de la BNS ainsi que son objectif prioritaire de mise en œuvre de sa politique monétaire. De plus, il a indiqué que la BNS panache ses investissements afin de réduire ses risques, et prend déjà en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance afin d'exclure certaines entreprises. Finalement, le Conseil fédéral a adouci son discours et proposé d'intégrer la possibilité de créer un comité d'éthique dans son rapport sur le postulat 20.3012.

La **motion** a été **rejetée** par 116 voix contre 64 et 3 abstentions au **Conseil national**. Seul le camp rose-vert a voté en faveur de la motion.¹

1) BO CN, 2022, pp.1040